



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU 31 MARS 2022

OBJET :
Élection du 7e Vice-président, suite à la démission d'un membre du Bureau syndical

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le vingt et un mars, se sont réunis à 15h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Étaient présents :

Au titre de la Métropole du Grand Paris :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Patrick OLLIER,
François VAUGLIN

En téléconférence :

Vincent BEDU,
Sylvain BERRIOS,

Philippe GOUJON,
Patrice LECLERC,
Valérie MONTANDON,

Au titre du Conseil de Paris :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Pierre RABADAN,
Pénélope KOMITÈS,

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

En téléconférence :

Denis LARGHERO

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

En téléconférence :

Bélaïde BEDREDDINE,

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Chantal DURAND

En téléconférence :

Laurence COULON

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

En téléconférence :

Jean-Michel VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

En téléconférence :

Jean-Yves MARIN

Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Régis SARAZIN

Nombre des membres composant le Comité syndical	31
En exercice.....	31
Présents à la Séance	17
Représentés par mandat	6
Absents	8

Au titre de de la Région Grand Est :

En téléconférence :
Annie DUCHENE

Étaient absents excusés :

*Sylvain RAIFAUD,
David ALPHAND,
Jean-Noël AQUA,
Jérôme LORIAU,
Jean-Michel BLUTEAU,
Magalie THIBAULT,
Mohamed CHIKOUCHE,
Jean-Pierre ABEL,*

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

*Christophe NAJDOVSKI donne pouvoir à François VAUGLIN
Dan LERT donne pouvoir à Pierre RABADAN
Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Jean-Michel VIART
Josiane FISCHER donne pouvoir à Denis LARGHERO
Frédéric MOLOSSI donne pouvoir à Bélaïde BEDREDDINE
Jean-Pierre BARNAUD donne pouvoir à Chantal DURAND*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur VIART a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Par un courrier en date du 5 décembre 2021, Madame Célia BLAUDEL a fait part au Président OLLIER de sa démission du Comité syndical de l'EPTB Seine Grand Lacs. Madame BLAUDEL ayant été élue membre du Bureau et 7^e vice-présidente de l'établissement, par délibération n° 2021-65/CS du 28 septembre 2021, il est proposé de procéder à l'élection de son remplaçant.

On rappellera qu'en application de l'article 9 des statuts du Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs, les membres du bureau de l'EPTB sont élus par le Comité syndical à la majorité absolue aux deux premiers tours, puis à la majorité relative au troisième tour et que deux tiers au moins des délégué-e-s du Comité syndical doivent être présents ou représentés pour cette élection.

Par ailleurs, on indiquera que le nombre total des membres du Bureau syndical, Président inclus, représente au maximum 30% de l'effectif du Comité syndical arrondi à l'entier supérieur en sus de comprendre au moins un représentant de chaque catégorie de personne publique membre (article 9-1 des statuts).

En application de cette disposition, le Comité syndical de l'EPTB a fixé par délibération en date du 27 janvier 2021 le nombre de membres du Bureau syndical à 10, Président inclus.

Dans ce cadre et les conditions susvisées, il convient donc de procéder au remplacement de Madame Célia BLAUDEL en désignant un nouveau 7^e Vice-président.

PROCÈS-VERBAL

Nombre de membres composant le Comité syndical : 31

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres représentés : 6

Le 31 mars 2022, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à 15h00 sous la présidence de Monsieur OLLIER.

Monsieur VIART a été désigné secrétaire de séance.

Le Président fait l'appel des candidatures.

Se présente :

Monsieur François VAUGLIN

VU l'article L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT);

VU les statuts de l'EPTB Seine-Grands-Lacs;

VU le règlement intérieur de l'EPTB Seine-Grands-Lacs;

VU la délibération n° 2021-02/CS en date du 27 janvier 2021, fixant à 10 le nombre des membres du Bureau syndical de l'EPTB;

VU la délibération n° 2021-65/CS en date du 28 septembre 2021, relative à l'élection de Madame Célia BLAUDEL comme 7^e Vice-présidente de l'EPTB Seine Grands Lacs ;

VU le courrier de Madame Célia BLAUDEL, adressée au Président OLLIER le 5 décembre 2021 pour l'informer de sa démission de déléguée au sein du Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs ;

VU la candidature de Monsieur François VAUGLIN, enregistrée pour le poste de 7^e Vice-président ;

Il a été procédé dans les formes et sous la présidence de Monsieur OLLIER, Président,

À l'élection du 7^e Vice-Président,

Le scrutin a donné les résultats suivants :

1er tour de scrutin :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 23

Nombre de suffrages déclarés nuls: 0

Nombre de suffrages exprimés: 23

Majorité absolue: 12

A obtenu:

23 voix

Il est pris acte des résultats de l'élection de Monsieur François VAUGLIN qui a obtenu 23 voix et est proclamé Septième Vice-Président de L'EPTB Seine Grands Lacs à l'unanimité.

Le Président,



Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison

Président de la Métropole du Grand Paris